



Faire progresser l'égalité filles-garçons à l'école

Histoire - Société - Pédagogie

**Journée d'étude
du lundi 2 décembre 2024**

Institut de France
Auditorium André et Liliane Bettencourt



ÉDITORIAL

Comme d'autres, j'ai été saisie par le surgissement hors de la Seine de dix statues dorées de femmes lors du tableau « Sororité » de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques en juillet 2024. L'événement organisé par l'Institut de France prolonge cet hommage à la culture, à la créativité et à l'engagement de « Grandes Femmes », en s'interrogeant sur l'amont. Quels sont les chemins empruntés par les filles pour accéder à l'espace public ? Quelles transmissions et quels déplacements ouvrent aux femmes des horizons nouveaux ? Comment l'histoire nous permet-elle de reprendre le flambeau tendu par Julie-Victoire Daubié qui, en 1866, incitait ses lectrices à envisager « l'aube radieuse » en observant « la génération qui se lève et se presse pour prendre [sa] place au banquet de la vie » et en accompagnant ceux qui *quasi cursores, vitae lampada tradunt* [semblables aux coureurs, se transmettent le flambeau de la vie] – selon les mots de Lucrèce ?

Au XIX^e siècle, l'éducation des filles est surtout une affaire de femmes. L'histoire des femmes, par la plume pionnière de Françoise Mayeur, l'a bien montré depuis cinquante ans. Dans un pays où la non-mixité des lieux d'instruction va de soi, des femmes, religieuses ou laïques, sont les actrices indispensables d'un accès à l'instruction formelle bien avant que l'État n'intervienne pour exiger l'ouverture d'écoles de filles. Des femmes aux visées émancipatrices ont largement devancé l'État en réclamant l'accès à des savoirs et à des métiers qui leur étaient refusés.

Rendre hommage à Julie-Victoire Daubié, première bachelière et première licenciée ès lettres, est un beau geste, tant sa voix, sa critique et son exemple permettent de voir comment quelques femmes exceptionnelles ont pesé dans la transformation des représentations. En juxtaposant le combat de Daubié pour la « femme pauvre » et les évolutions des programmes d'enseignement secondaire de l'entre-deux-guerres, les commémorations de cette année sont fidèles à une façon de concevoir l'histoire pour laquelle le combat des pionnières trouve un écho dans la société en train de tracer de nouvelles perspectives ouvertes aux femmes.

Associer le monde de l'enseignement à cette journée commémorative en faveur de l'égalité femmes-hommes est un clin d'œil appuyé aux premières féministes, pour qui l'éducation était la première des batailles à mener pour que les femmes puissent envisager un statut différent dans la société. Témoigner par les chiffres des progrès accomplis et des résistances tenaces, c'est aussi une démarche plébiscitée par nos devancières. Montrer que l'égalité se construit par la parole, par la pédagogie et par les programmes, c'est une puissante leçon de confiance adressée aux individus comme aux collectifs qui s'investissent dans une jeunesse où filles et garçons doivent pouvoir rêver d'un avenir sans contraintes.

Rebecca Rogers

Université Paris Cité, Cerlis, CNRS

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

DU PREMIER
AU SECOND EMPIRE
(1804-1870)

LA TROISIÈME
RÉPUBLIQUE
(1870-1940)

DE 1945
À NOS JOURS

DU PREMIER AU SECOND EMPIRE (1804-1870)

16 décembre 1805 – Décret prévoyant la création de **maisons d'éducation** pour les filles, nièces ou petites-filles de récipiendaires de la Légion d'honneur.

3 juin 1819 – Circulaire aux préfets distinguant deux niveaux pour les écoles primaires de filles avec obligation pour les maîtresses d'obtenir un **brevet de capacité** pour y enseigner.

23 juin 1836 – Ordonnance organisant les écoles de filles : l'enseignement primaire des filles comporte désormais deux degrés (l'élémentaire et le supérieur).

15 mars 1850 – **Loi Falloux** obligeant pour la première fois les communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école de filles.

1861 – **Julie-Victoire Daubié**, première **Française bachelière** à 37 ans, puis, en 1871, première Française licenciée ès lettres.

1867 – **Emma Chenu**, première **Française licenciée ès sciences** (mathématiques).

10 avril 1867 – **Loi Duruy** permettant aux communes de rendre l'école gratuite et obligeant toutes celles de plus de 500 habitants à ouvrir une école de filles.

30 octobre 1867 – Circulaire de Duruy organisant les cours secondaires de jeunes filles.

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE (1870-1940)

1875 – **Madeleine Brès**, première **Française docteur en médecine**.

9 août 1879 – **Loi Paul Bert** imposant notamment l'ouverture d'une école normale d'institutrices de filles dans chaque département.

13 juillet 1880 – Décret créant l'**ENS de Fontenay-aux-Roses** pour les jeunes filles, visant à former les professeures des écoles normales d'institutrices et des écoles primaires supérieures.

21 décembre 1880 – **Loi Camille Sée** créant un enseignement secondaire pour les jeunes filles. Il débouche néanmoins sur un diplôme ne donnant pas accès aux facultés.

16 juin 1881 – **Loi Ferry** instituant « la gratuité absolue de l'enseignement dans les écoles primaires publiques ».

26 juillet 1881 – Loi créant l'**ENS de Sèvres** destinée à la formation des enseignantes du secondaire.

28 mars 1882 – **Loi Ferry sur l'instruction obligatoire de 6 à 13 ans**, laïcisant les programmes des écoles primaires publiques et retirant aux ministres des cultes le droit de surveiller et d'inspecter les établissements publics et privés.

31 janvier 1883 – Arrêté de l'institution de l'**agrégation de l'enseignement secondaire féminin**, divisée en deux options, lettres ou sciences, le 25 janvier 1884, puis en quatre en 1894.

30 octobre 1886 – **Loi Goblet** instituant un personnel exclusivement laïque dans les écoles publiques (la **loi Combes** du 7 juillet 1904 étend l'interdiction d'enseignement congréganiste aux établissements privés).

5 novembre 1906 – **Premier cours de Marie Curie**, professeure à la Sorbonne (nommée titulaire de la chaire de physique générale en 1908).

6 octobre 1919 – Loi établissant l'**égalité de traitement entre instituteurs et institutrices** (cette mesure est étendue à l'enseignement secondaire en 1927).

25 mars 1924 et 10 juillet 1925 – **Décret à l'initiative du ministre Bérard**, puis **arrêté assimilant l'enseignement secondaire et le baccalauréat féminins à leurs homologues masculins**.

DE 1945 À NOS JOURS

3 juillet 1957 – Circulaire encourageant, pour raisons pragmatiques, **la mixité dans les établissements secondaires** (en 1963 les nouveaux collèges d'enseignement secondaire sont mixtes).

1967 – **Les bachelières sont aussi nombreuses que les bacheliers**.

15 juillet 1970 – Loi Debré autorisant les femmes à intégrer l'**École polytechnique** qui, en 1972, devient mixte : sept femmes sont reçues et l'une d'entre elles (Anne Chopinet) est major de promotion.

28 décembre 1976 – Décret d'application de la loi Haby de juillet 1975 instaurant la **mixité obligatoire dans le premier et le second degré**, là où elle n'existe pas.

Années 1980 – Circulaires concernant l'orientation des jeunes filles et la **lutte contre les discriminations dans les communautés éducatives** ; l'arrêté du 12 juillet 1982 concerne les « actions éducatives contre les préjugés sexistes ».

1986 – **Fusion de l'ENS Ulm (garçons) avec l'ENS Sèvres (filles)**.

Années 1990 – Travaux pour équilibrer la représentation des hommes et des femmes dans les **manuels scolaires**.



Illustration de Gilbert pour *La petite Lazare*, de Marie Robert Halt, Paris, C. Marpon et C. Flammarion (éditeurs), 1885 © Gallica/BnF

Années 2000 jusqu'à aujourd'hui – Des **conventions interministérielles pour la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons**, les femmes et les hommes, dans le système éducatif (la dernière en date concerne la période 2019-2024). Elles ont pour objectif de permettre d'acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes, renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, et s'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.

D'après LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François, VERNEUIL Yves, *Histoire de l'enseignement en France. XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 377-388.

IL Y A 200 ANS...

NAISSANCE DE JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ, PREMIÈRE BACHELIÈRE DE FRANCE

PAR VÉRONIQUE ANDRÉ-DURUPT, BIOGRAPHE DE JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ, MEMBRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU BICENTENAIRE JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ

Julie-Victoire Daubié est née le 26 mars 1824 à la Manufacture Royale de fer-blanc de Bains où son père est directeur. En 2017, sa maison natale a été labellisée « Maison des Illustres ». À la mort de son père, la petite fille n'a pas vingt mois ; la famille rejoint les terres ancestrales de Fontenoy-le-Château dans les Vosges.

APPRENDRE ET ENSEIGNER

Victoire grandit au centre du bourg. Elle fréquente l'école de filles et a aussi la chance d'assister aux cours particuliers donnés à ses frères. Cette initiation au latin lui sera bien utile plus tard, pour les épreuves du baccalauréat. Guidée par son frère Florentin, prêtre et bon pédagogue, elle poursuit ses études et obtient en 1844 le Certificat de capacité, le seul diplôme d'État ouvert aux femmes, nécessaire pour enseigner. Elle est ensuite préceptrice à Docelles puis à Fribourg où elle apprend la langue allemande.

En 1853, Julie-Victoire Daubié est engagée à Paris. Elle fait travailler le programme des lycées aux enfants du gouverneur de la Banque de France ; parallèlement, elle suit les cours de botanique du Museum d'histoire naturelle.

En 1858, l'Académie de Lyon met au concours la question suivante :

Étudier, rechercher, surtout au point de vue moral et indiquer aux gouvernants, aux administrateurs, aux chefs de l'industrie et

aux particuliers, quels seraient les meilleurs moyens, les mesures les plus pratiques : 1) Pour élever le salaire des femmes à l'égal de celui des hommes... 2) Pour ouvrir aux femmes de nouvelles carrières...

Victoire rédige un manuscrit qui est couronné par le jury et primé au concours de Lyon ; il devient, augmenté et réactualisé, le livre qui fera sa renommée : *La Femme pauvre au XIX^e siècle*.

« BACHELIER » À LYON

Grâce au concours de Lyon, Victoire tisse dans cette université moderne de nombreuses relations. Elle s'y inscrit en toute discrétion et se présente aux épreuves du bac en août 1861. Elle est reçue avec la mention passable. Brillante en lettres et en langues anciennes, elle réussit moins bien l'épreuve de sciences. Ce premier bac féminin est salué par la presse régionale et nationale. La première marche de l'université est franchie.

Pour la citer : « En France (j'aime à le dire pour l'honneur de mon pays) l'initiative sociale nous manque ici beaucoup plus que la liberté, car j'ai pu être admise, l'année dernière, à l'examen du baccalauréat, par la Faculté des lettres de Lyon, sans faire de demande exceptionnelle. J'ai rencontré partout, pour cette innovation, une bienveillance impartiale et des sympathies généreuses, dont je ne saurais trop remercier ma patrie et mon siècle. »

VICTOIRE CONFÉRENCIÈRE ET CHRONIQUEUSE

Son baccalauréat lui confère une certaine notoriété en France comme à l'étranger. Les journaux lui ouvrent leurs colonnes ; elle donne des conférences dans des lieux prestigieux, suivies par des personnages importants, on publie ses travaux : *Du progrès dans l'instruction primaire. Justice et liberté !* et *La femme pauvre au XIX^e siècle* ; ce dernier ouvrage est traduit en anglais par la féministe britannique Joséphine Butler. Victoire et son travail pour la cause des femmes sont récompensés lors de l'Exposition Universelle de 1867 ; elle y reçoit une médaille pour l'ensemble de son œuvre.

En 1869, elle participe à la création de la revue *Le droit des femmes*. Elle fait de leur droit de vote une priorité et entame une campagne pour l'inscription des femmes payant l'impôt sur les listes électorales. La guerre de 1870 interrompt son action. Pendant le siège de Paris, Jules Ferry, maire de la capitale, qui revendiquait l'égalité d'éducation pour les deux sexes, invite Victoire à participer à la Commission mixte de l'enseignement.

Au sortir de la guerre, Victoire reprend son combat pour les femmes, fonde L'Association

pour l'émancipation progressive de la femme et publie *L'émancipation de la femme* en dix livraisons. Elle profite du changement de gouvernement pour s'inscrire aux épreuves de licence ès lettres au sein de l'antique Sorbonne, bien que les femmes ne soient pas autorisées à assister aux cours. Elle est reçue licenciée le 28 octobre 1871, avec les félicitations du ministre.

Sa santé défaillante ne supportant plus l'air de Paris, elle se retire à Fontenoy où elle rédige sa thèse de doctorat : *La condition de la femme dans la société romaine*. Elle meurt à sa table de travail le 26 août 1874.

Sa tombe est toujours visible au cimetière de Fontenoy.

Retrouvez le dossier complet sur [france-mémoire.fr](https://www.france-memoire.fr)

<https://www.france-memoire.fr/dossiers/naissance-de-julie-victoire-daubie-premiere-bacheliere/>



Timbre anniversaire émis le 11 mars 2024. Création et gravure Sarah Lazarevic d'après photos © Alamy/ABACA et © Ville de Paris/ bibliothèque Marguerite Durand. © La Poste

IL Y A 100 ANS... DÉCRET BÉRARD POUR L'IDENTIFICATION DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES FILLES ET DES GARÇONS

PAR REBECCA ROGERS, PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ, SPÉCIALISTE DE L'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION FÉMININE EN FRANCE AU XIX^E SIÈCLE, MEMBRE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DU BICENTENAIRE JULIE-VICTOIRE DAUBIÉ

Par simple décret, le 25 mars 1924, le ministre de l'Instruction publique, Léon Bérard, institue ce que les contemporains appellent « l'identification » ou « l'assimilation » de l'enseignement secondaire féminin à l'enseignement secondaire masculin. Cette mesure, qui ouvre officiellement aux jeunes filles la possibilité de préparer le baccalauréat comme les garçons, est saluée avec joie par Jeanne Crouzet-Benaben, l'une des artisanes les plus acharnées d'un enseignement secondaire féminin plus égalitaire. Celle-ci écrit dans la *Revue Universitaire* : « Aujourd'hui, la réforme de l'enseignement secondaire féminin, si longuement attendue, d'une part, si passionnément discutée, de l'autre, est enfin chose faite ». Très concrètement, le décret institue une filière facultative dans les lycées et collèges « dont la sanction est le baccalauréat ». Pour préparer aux épreuves du baccalauréat, il est prévu que les programmes de l'enseignement des garçons soient intégralement appliqués chez les filles, sans pour autant supprimer quelques matières spécifiquement féminines : « l'économie domestique, les travaux à l'aiguille et la musique ».

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FÉMININ DEPUIS 1880

Pour saisir la portée de cette mesure, il convient de revenir sur les caractéristiques de l'enseignement secondaire féminin, « si passionnément discutée[s] ». En effet, depuis la loi Camille Sée du 21 décembre 1880, existe en France un enseignement secondaire public féminin aux contours nettement distincts de ce qui existe pour les garçons. Réservés du fait de leur coût aux jeunes filles des classes moyenne ou bourgeoise, les premiers lycées et collèges de jeunes filles sont dotés de programmes modernes où ne figurent ni l'étude du latin ni celle du grec, indispensables pour passer le baccalauréat. Les législateurs de l'époque proclament d'ailleurs la visée résolument désintéressée de l'enseignement secondaire féminin qui ne permet pas la poursuite d'études à l'université. Dans son rapport qui précède le vote de sa loi, Camille Sée précise que la nouvelle lycéenne ou collégienne a besoin d'étudier « les langues, la littérature, les sciences » pour construire les « fondements du bonheur de toute sa vie. Elle entrerait ensuite dans une famille, parée de toutes les grâces de l'esprit et prête à remplir ses devoirs de mère, c'est-à-dire d'institutrice ». Cette visée domestique et maternelle des études secondaires féminines est rapidement remise en cause non seulement

par un mouvement féministe naissant, mais aussi par les familles et les élèves qui ont d'autres ambitions au terme d'études longues et coûteuses.

BACHELIÈRES MALGRÉ TOUT

De la veille de la Première Guerre mondiale au début des années 1920, les programmes féminins font l'objet d'une insatisfaction grandissante avec un double phénomène qui se fait jour : d'une part, en province, les familles demandent l'autorisation de faire admettre leurs filles dans des établissements masculins pour préparer le baccalauréat. D'autre part, l'ensemble des lycées féminins parisiens préparent *officieusement* le baccalauréat, avec des résultats honorables. Il est vrai que les établissements publics sont concurrencés par des établissements privés, comme le Collège Sévigné, qui prépare depuis le début du siècle aux épreuves du baccalauréat. Ce contexte explique la création d'une commission extra-parlementaire en 1917 pour « examiner les modifications à apporter à l'organisation des études et aux sanctions de l'enseignement des jeunes filles ». C'est à l'occasion des débats provoqués par cette commission que Jeanne Crouzet-Benaben proteste contre la création d'un baccalauréat féminin qui ne ferait que renforcer la perception qu'il existe des savoirs féminins distincts, et inférieurs, aux savoirs masculins. Les projets de réforme de la commission sont donc restés mort-nés ; aucun baccalauréat féminin ne verra le jour.



Sortie d'un lycée de jeunes filles rue de la Croix-Blanche, à Bordeaux, vers 1905. Carte postale ancienne © WikiCommons

LES LIMITES DU DÉCRET BÉRARD

Lorsque Léon Bérard présente son décret, il en atténue la portée radicale en insistant sur la mise en place d'une filière *facultative* : « Mon ambition a été de rendre accessible, d'une part, à une élite d'enfants la culture classique, et d'offrir, d'autre part, à la grande majorité des jeunes filles de nos lycées, qui n'a en vue que la vie du foyer, l'éducation élevée que le législateur de 1880 lui avait destinée ». Il ne dit pas un mot des implications plus structurelles que sa réforme implique : le besoin de former des enseignantes aux humanités classiques qui font partie dorénavant du programme féminin. L'assimilation des programmes pose ainsi en arrière-fond la distinction entre agrégations masculines et féminines, sans parler des différences de salaires entre agrégés et agrégées. Dans les années qui suivent, d'autres décrets établissent l'égalité des salaires et des services pour les agrégées et agrégés ; de leur côté, les lycéennes délaissent la filière « féminine » de leurs établissements en plébiscitant les études menant au baccalauréat.

Retrouvez le dossier complet sur [france-mémoire.fr](https://www.france-memoire.fr)

<https://www.france-memoire.fr/dossiers/programmes-de-lenseignement-secondaire-identiques-pour-les-filles-et-les-garcons/>



L'INSTRUCTION DES FILLES EN CHIFFRES

ENTRE L'ENTRÉE EN CP ET L'ENTRÉE EN CE1, L'ÉCART SE CREUSE ENTRE FILLES ET GARÇONS DANS LA MAÎTRISE DES MATHÉMATIQUES.

MAÎTRISE SATISFAISANTE EN FRANÇAIS

ENTRÉE EN CP

Comprendre des phrases à l'oral



Manipuler des syllabes



— Filles — Garçons

ENTRÉE EN CE1

Comprendre un texte lu seul(e)



Écrire des mots



MAÎTRISE SATISFAISANTE EN MATHÉMATIQUES

ENTRÉE EN CP

Écrire des nombres entiers



Résoudre des problèmes



— Filles — Garçons

ENTRÉE EN CE1

Lire des nombres entiers



Additionner



Champ : France + COM (hors Wallis-et-Futuna), Public + Privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluations nationales Repères CP et CE1, septembre 2023.

EN CLASSE DE TERMINALE, LA PART DE FILLES DANS LES SPÉCIALITÉS PRÉFIGURE LEURS CHOIX FUTURS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OU DE MÉTIERS.

COMPARAISON ENTRE 2022 ET 2023

VOIE GÉNÉRALE



VOIE TECHNOLOGIQUE



VOIE PROFESSIONNELLE



Champ : France, Public + Privé sous contrat, élèves de terminale baccalauréat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrées 2022 et 2023.

Documents issus de TOMASINI Magda (dir.), *Filles et garçons sur le chemin de l'égalité. De l'école à l'enseignement supérieur*, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2024.

FLORILÈGE

LE CHOIX DE MARIE-FRÉDÉRIQUE PELLEGRIN : POULAIN DE LA BARRE ET L'ÉGALITÉ ABSOLUE ENTRE LES SEXES

Que les femmes considérées selon les principes de la saine Philosophie, sont autant capables que les hommes de toutes sortes de connaissances.

L'esprit n'a point de sexe

Il est aisé de remarquer, que la différence des sexes ne regarde que le Corps : n'y ayant proprement que cette partie qui serve à la production des hommes ; et l'Esprit ne faisant qu'y prêter son consentement, et le faisant en tous de la même manière, on peut conclure qu'il n'a point de sexe.

Il est égal dans tous les hommes

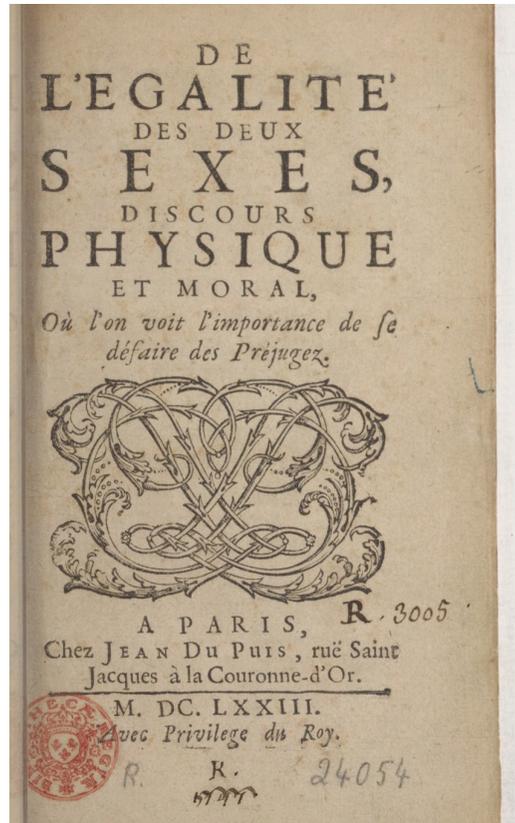
Si on le considère en lui-même, l'on trouve qu'il est égal et de même nature en tous les hommes, et capable de toutes sortes de pensées : les plus petites l'occupent comme les grandes ; il n'en faut pas moins pour bien connaître un Ciron, qu'un Éléphant : quiconque sait en quoi consiste la lumière et le feu d'une étincelle, sait aussi ce que c'est que la lumière du Soleil. Quand on s'est accoutumé à penser aux choses qui ne regardent que l'Esprit, l'on y voit tout au moins aussi clair que dans ce qu'il y a de plus matériel, qui se connaît par les sens.

Poulain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes*, Paris, J. Dupuis éditeur, 1673. Première de couverture. © Gallica / BnF

D'où vient la différence qui est entre les hommes

Je ne découvre pas plus de différence entre l'esprit d'un homme grossier et ignorant, et celui d'un homme délicat et éclairé, qu'entre l'esprit d'un même homme considéré à l'âge de dix ans, et à l'âge de quarante : et comme il n'en paraît pas davantage entre celui des deux sexes, on peut dire que leur différence n'est pas de ce côté-là. La constitution du Corps ; mais particulièrement l'éducation, l'exercice, et les impressions de tout ce qui nous environne étant partout les causes naturelles et sensibles de tant de diversités qui s'y remarquent.

F. Poulain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes*, Paris, Vrin, 2011 [1673], p. 99.



LE CHOIX DE NATALIE PIGEARD-MICAULT : IRÈNE JOLIOT-CURIE ET LE DROIT AU TRAVAIL

Qu'il me soit permis de rappeler qu'il y a trente ans à la mort de Pierre Curie la chaire de professeur à la Sorbonne fut spontanément offerte à Madame Curie... Je serai particulièrement heureuse si la distinction qui m'est accordée peut servir la cause du travail féminin, si elle peut aider à sauvegarder le droit le plus précieux des femmes, le droit d'exercer dans les mêmes conditions que les hommes les professions pour lesquelles elles sont qualifiées par leur instruction et leur travail.

Déclaration d'Irène Joliot-Curie lors de la remise du prix Nobel de chimie, décerné à Frédéric et Irène Joliot-Curie en 1935.



Irène et Frédéric Joliot-Curie dans leur laboratoire en 1935 © WikiCommons

LE CHOIX DE GENEVIÈVE FRAISSE : SIMONE DE BeauVOIR ET LE PRIVILÈGE DE LA PENSÉE

Pour les références bibliographiques, nous nous appuyons sur les éditions utilisées par Geneviève Fraisse dans *Le Privilège de Simone de Beauvoir*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 2018.

1 — La chance ou comment ignorer avec bonheur les difficultés

Loin de souffrir de ma féminité, j'ai plutôt cumulé, à partir de vingt ans, les avantages des deux sexes [...]. Je fus encouragée à écrire *Le Deuxième Sexe* précisément par cette situation privilégiée. Elle m'a permis de m'exprimer en toute sérénité.

Simone de Beauvoir, *La Force des choses*, Paris, Gallimard, coll. Folio, t.I, p.263.

Réussir une agrégation de philosophie, c'était se situer d'une manière privilégiée parmi les femmes. Du coup, je me suis fait reconnaître par les hommes.

Claude Francis, Fernande Gontier, *Les Écrits de Simone de Beauvoir*, Paris, Gallimard, coll. Blanche, 1979, p.488.

J'ai dit comment ce livre fut conçu : presque fortuitement ; voulant parler de moi, je m'avisais qu'il me fallait décrire la condition féminine.

Simone de Beauvoir, *La Force des choses*, op. cit., t.I, p.257.

Je sens que je deviens quelque chose de bien défini : je vais avoir trente-deux ans, je me sens une femme faite, j'aimerais savoir laquelle. En quoi suis-je « femme » par exemple, dans quelle mesure ne le suis-je pas ?

Simone de Beauvoir, *La Force de l'âge*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1986 [1^{ère} éd. 1960], p.542.

Je sais aujourd'hui que pour me décrire je dois dire d'abord : « je suis une femme » ; mais ma féminité n'a constitué pour moi ni une gêne ni un alibi. De toute façon, elle est une des données de mon histoire, non une explication.

Simone de Beauvoir, *La Force de l'âge*, op. cit., p.475.

2 — Le cogito ou comment trouver un point d'origine

Un homme n'aurait pas idée d'écrire un livre sur la situation singulière qu'occupent dans l'humanité les mâles. Si je veux me définir, je suis obligée d'abord de déclarer : « je suis une femme » ; cette vérité constitue le fond sur lequel s'enlèvera toute autre affirmation. Un homme ne commence jamais par se poser comme un individu d'un certain sexe : qu'il soit homme, cela va de soi.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 1986 [1^{ère} éd. 1949], t.I, p.16.

Les hommes sont juge et partie : les femmes, aussi. Où trouver un ange ? En vérité, un ange serait mal qualifié pour parler, il ignorerait toutes les données du problème ; quant à l'hermaphrodite, c'est un cas bien singulier, il n'est pas à la fois homme et femme, mais plutôt ni homme, ni femme.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, op. cit., t.I, p.31.

Beaucoup de femmes d'aujourd'hui, ayant eu la chance de se voir restituer tous les privilèges de l'être humain, peuvent s'offrir le luxe de l'impartialité : nous en éprouvons même le besoin.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, op. cit., t.I, p.32.

La position privilégiée, c'est celle de la personne qui est légèrement en marge... Le monde étant un monde masculin, les grandes décisions, les grandes responsabilités, les actions importantes relèvent des hommes ; la femme vit en marge de ce monde... ainsi la femme, située un peu en marge de la société, se trouve bien placée pour faire des œuvres littéraires.

Claude Francis, Fernande Gontier, *Les Écrits de Simone de Beauvoir*, op. cit., p.469-470.

3 — L'intellectuelle ou comment voir, et ne pas subir, les contradictions

Sartre avait conçu l'intellectuel comme un « technicien du savoir pratique » que déchirait la contradiction entre l'universalité du savoir et le particularisme de la classe dominante dont il était le produit : ainsi incarnait-il la conscience

malheureuse, telle que Hegel la définit. [...] À présent, Sartre pensait qu'il fallait dépasser ce stade : à l'intellectuel classique, il opposait le nouvel intellectuel pour tenter de trouver un nouveau statut populaire ; le nouvel intellectuel cherche à se fondre dans la masse pour faire triompher la nouvelle universalité.

Simone de Beauvoir, *La Cérémonie des adieux*, suivi de *Entretiens avec Jean-Paul Sartre*, août-septembre 1974, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1981, p.13-14.

Je suis complice des privilégiés et compromise par eux ; c'est pourquoi j'ai vécu la guerre d'Algérie comme un drame personnel.

Simone de Beauvoir, *La Force des choses*, op. cit., t.II, p.501.

4 — Guerre et paix, l'imbroglia d'une question sûrement politique

Au départ, les hommes furent pour moi des camarades, et non des adversaires. Loin de les envier, ma position, du fait qu'elle était singulière, me paraissait privilégiée.

Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Gallimard, 1958, p.295.

Toute oppression crée un état de guerre [...]. La dispute durera tant que les hommes et les femmes ne se reconnaîtront pas comme des semblables.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, op. cit., t.II, p.635.

5 — Devenir historique, l'hypothèse la plus difficile

Beaucoup pensent qu'entre les deux sexes il y aura toujours « brigue et riette » et que jamais la fraternité ne leur sera possible... la question est de savoir si c'est une malédiction originelle qui les condamne à s'entre-déchirer ou si les conflits qui les opposent n'expriment qu'un moment transitoire de l'espèce humaine.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, op. cit., t.II, p.633.

Il n'y a pas toujours eu des prolétaires : il y a toujours eu des femmes [...] aussi loin que l'histoire remonte, elles ont toujours été subordonnées à l'homme : leur dépendance n'est pas la conséquence d'un événement ou d'un devenir, elle n'est pas arrivée.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, op. cit., t.I, p.20.

Toute l'histoire des femmes a été faite par les hommes [...]. Le féminisme lui-même n'a jamais été un mouvement autonome [...]. Jamais les femmes n'ont constitué une caste séparée : et en vérité, elles n'ont pas cherché à jouer en tant que sexe un rôle dans l'histoire.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, op. cit., t.I, p.223.

6 — La correspondante

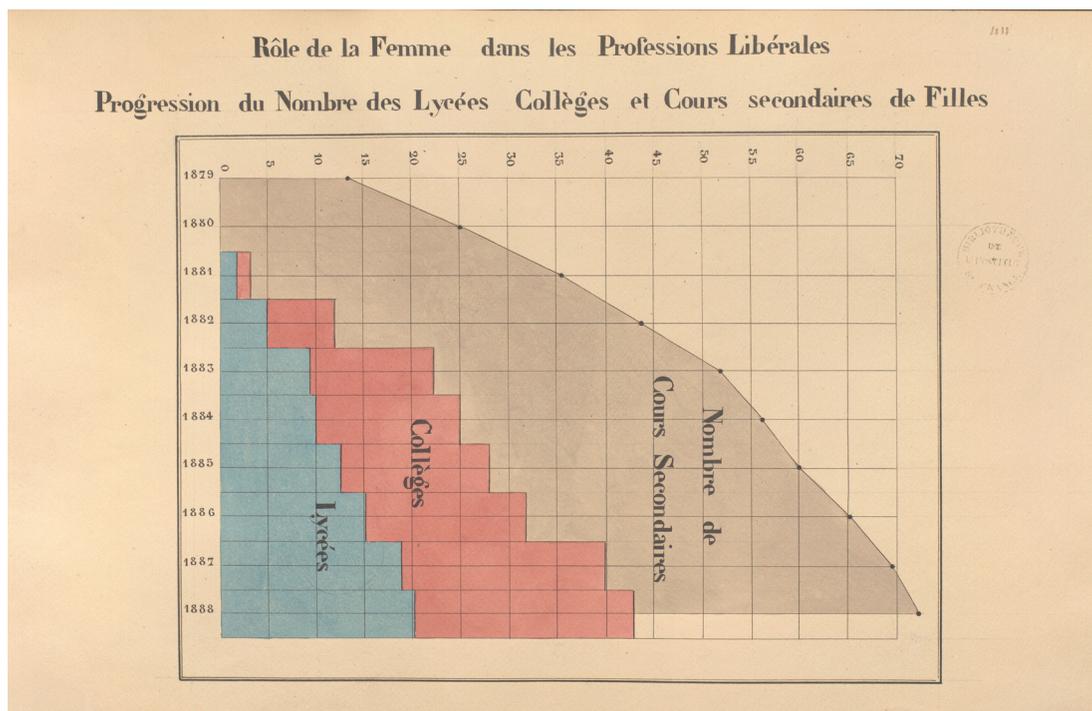
Un soldat en train de se battre ne peut pas écrire sur cette bataille. Mais si on est complètement étranger à une situation, on ne peut pas non plus écrire dessus... La position privilégiée est celle de la personne qui est légèrement en marge : par exemple celle d'un correspondant de guerre, qui partage un peu les risques d'un combattant, mais pas complètement, qui est dans le coup sans y être tout à fait ; c'est lui qui est le mieux placé pour décrire une bataille.

Claude Francis, Fernande Gontier, *Les Écrits de Simone de Beauvoir*, op. cit., p.469.



Simone de Beauvoir en 1967 © WikiCommons

DES RESSOURCES À L'INSTITUT DE FRANCE



Statistique générale de la femme en France, par Mme M. Pégard, secrétaire générale du Comité des femmes françaises à l'Exposition de Chicago, 1895, Bibliothèque de l'Institut, Ms 3467. © Bibliothèque de l'Institut de France.

La *Statistique générale de la femme en France*, conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque de l'Institut, est composée de 106 feuillets de 350 x 490 mm. Elle propose une version réduite de la plupart des graphiques présentés lors de l'Exposition universelle de Chicago, soit 139 cartogrammes et diagrammes groupés en une série de 18 tableaux.

Du 1^{er} mai au 30 octobre 1893, se tint en effet la *Chicago World's Fair* qui attira plus de 27 millions de visiteurs. Elle accueillit notamment au *Woman's Building* le Congrès mondial des organisations représentatives des

femmes, qui, une semaine durant, devait leur permettre d'exprimer leurs préoccupations. Dans ce Pavillon de la femme étaient ainsi présentées les réalisations féminines dans les beaux-arts, mais également dans les domaines domestique, artisanal et industriel. À cette occasion, plusieurs statistiques graphiques ont été commandées afin de documenter les présentations sur la contribution des femmes à l'économie et à la société. Parmi celles-ci, la « Statistique française » est la plus complète et la plus diversifiée. Elle s'appuie sur des données fournies par les différents ministères et sur le travail du bureau de la statistique générale de France au ministère du Commerce.

La responsable de cette *Statistique générale de la femme en France* est Marie Joséphine Pégard, née Champigneulle (1850-1916). On sait peu de choses des activités de cette militante féministe avant les années 1890. Sa nécrologie insiste néanmoins sur son engagement en faveur de l'amélioration de la condition féminine ouvrière et de la promotion des femmes dans divers domaines de la vie publique. Comme elle l'écrit dans un rapport rendu après l'exposition, ces statistiques avaient également pour but de rendre aux femmes, par l'image de leur rôle et de leurs résultats satisfaisants dans les domaines évoqués, « cette confiance en elles-mêmes dont une longue habitude d'infériorité sociale les a privées ; et enfin d'obtenir une plus juste répartition des salaires, en montrant que le travail de la femme est égal à celui de l'homme, ou peut le devenir ».¹

¹ Ministère du Commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, *Exposition internationale de Chicago en 1893. Rapports publiés sous la direction de M. Camille Krantz... Comité des dames. L'exposition féminine française à Chicago*, Paris, Imprimerie Nationale, 1895, p. 9. Permalien : <https://cnum.cnam.fr/pgj/redir.php?ident=8XAE393>.

POUR ALLER PLUS LOIN

PÉRIVIER Hélène, ROGERS Rebecca, « Women And The Language Of Statistics In Late-Nineteenth-Century France: Reading The Graphs Of Madame Pégard », dans *French Politics, Culture and Society*, vol. 37, n°3 (hiver 2019), p. 1-26.

PODCASTS :

Les femmes de science, une série de Petites histoires de science, proposée par l'Académie des sciences
www.canalacademies.com/emissions/petites-histoires-de-science/les-femmes-de-science



SITE INTERNET :

France Mémoire (dossiers Julie-Victoire Daubié, Décret Bérard, Madeleine Brès, Marie Curie, Nicole Reine Lepaute...)
www.france-memoire.fr



PUBLICATION :

Rapport de l'Académie des sciences : « Où sont les femmes ? »
www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/rapport_femmes_science.pdf



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

Bibliothèque de l'Institut de France
www.bibliotheque-institutdefrance.fr



BIBLIOGRAPHIE NON EXHAUSTIVE

CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

ANDRÉ-DURUPT Véronique, *La première « bachelier » : Julie-Victoire Daubié*, Fontenoy-le-Château, éd. Amis du Vieux Fontenoy, 2018.

BULGER Raymonde-Albertine, *Lettres à Julie victoire Daubié (1824-1874) : La première bachelière de France et son temps*, Lausanne, éd. Peter Lang Publishing Inc, 1992.

CASPARD Pierre, LUC Jean-Noël, ROGERS Rebecca (dir.), *L'éducation des filles. XVIII^e-XXI^e siècles. Hommage à Françoise Mayeur*, numéro spécial de la revue *Histoire de l'éducation*, 2007/3, n°115-116, ENS Editions.

CHRISTEN Carole, « Une nouvelle figure de la jeune fille sous la III^e République : l'étudiante », dans *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, n°4, 1996 [En ligne], mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 21 octobre 2024. Permalien : <http://journals.openedition.org/cli/437>.

FABRE Mélanie, *Hussardes noires : des enseignantes à l'avant-garde des luttes. De l'affaire Dreyfus à la Grande Guerre*, Marseille, Agone, 2024.

FRAISSE Geneviève, *Le privilège de Simone de Beauvoir*, Paris, Gallimard, 2^e éd. 2018.

FRAISSE Geneviève, « Julie-Victoire Daubié (1824-1874). Intellectuelle pionnière », dans *Féminisme et philosophie*, Paris, Gallimard, 2020, p. 277-281.

FRAISSE Geneviève, *L'égalité sans retour*, Paris, CNRS éditions, 2024.

JACQUEMOND Louis-Pascal, Irène Joliot-Curie, Paris, Odile Jacob, 2014.

JOLIOT-CURIE Irène, *Marie Curie, ma mère*, Paris, Plon, 2022.

LELIÈVRE Françoise et Claude, *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, coll. « Repères pédagogiques », 1991. Permalien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1002396q/f7.item>.

MAYEUR Françoise, *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1977.

PELLEGRIN Marie-Frédérique (dir.), *François Poulain de la Barre : égalité, radicalité, modernité*, Paris, Vrin, 2017.

PELLEGRIN Marie-Frédérique, *Pensées du corps et différences des sexes à l'époque moderne*, ENS-Éditions, 2020.

PEZEU Geneviève, *Des filles chez les garçons. L'apprentissage de la mixité*, Paris, Vendémiaire, 2020.

PIGEARD-MICAULT Natalie, *Les femmes du laboratoire de Marie Curie*, Paris, Glyphe, 2013.

ROGERS Rebecca, THÉBAUD Françoise, *La Fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, éditions Textuel, 2010, 2^e édition 2014.

ROGERS Rebecca, MOLINIER Pascale, *Les femmes dans le monde académique. Perspectives comparatives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

SOHN Anne-Marie, *La fabrique des garçons. L'éducation des garçons de 1820 à aujourd'hui*, Paris, Textuel, 2015.

THIERCE Agnès, « Julie-Victoire Daubié, première bachelière de France. De la condition économique, morale et politique de la femme au XIX^e siècle », dans *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, n°2-3, 1993, p. 53-62. Permalien : https://bcpl.msh-lse.fr/bcpl.msh-lse.fr/1993/Julie_%20Daubie/-1993_2_3_53/index.pdf.

THIVEND Marianne, « Genre et formations professionnelles en Europe », dans *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], ISSN 2677-6588, mis en ligne le 22/06/20. Permalien : <https://ehne.fr/fr/node/12342>.

VERNEUIL Yves, CONDETTE Jean-François, LUC Jean-Noël, *Histoire de l'enseignement en France. XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2020.

MISE EN ŒUVRE

ANKA IDRISSE Naïma, GALLOT Fanny, PASQUIER Gaël, *J'enseigne l'égalité filles-garçons*, Malakoff, Dunod, 2^e éd. 2023.

BLANCHARD Marianne, « Genre et cursus scientifiques : un état des lieux », dans *Revue française de pédagogie*, 212, 2021, p. 109-143.

BREDA Thomas, GRENET Julien, MONNET Marion, VAN EFFENTERRE Clémentine, « Role models féminins : un levier efficace pour inciter les filles à poursuivre des études scientifiques ? », Note IPP, n°45, septembre 2019.

COLLET Isabelle, PEZEU Geneviève, *Filles et garçons à l'école*, Cahiers pédagogiques, n°487, 2011.

DEMOULIN Hugues, *Égalité, mixité. État des lieux et moyens d'action au collège et au lycée*, Paris, Réseau Canopé, 2015.

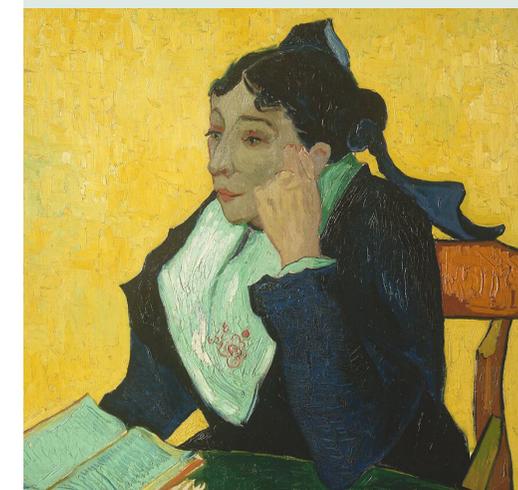
GALLOT Fanny, PAOLETTI Marion, POCHIC Sophie, « L'excellence scientifique : piège ou opportunité pour les femmes ? », dans *Le genre des pénibilités au travail, Travail, genre et sociétés*, 2024/1, n°51, p. 157-160. Permalien : <https://shs.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2024-1-page-157?lang=fr>.

DEPOILLY Séverine, *Filles et garçons au lycée pro. Rapport à l'école et rapport de genre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

VOUILLOT Françoise, « L'orientation aux prises avec le genre », dans *Formation et orientation : l'empreinte du genre, Travail, genre et sociétés*, 2007/2, n°18, p. 87-108. Permalien : <https://shs.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2007-2-page-87?lang=fr>.

Plus de références bibliographiques sur www.france-memoire.fr

<https://www.france-memoire.fr/des-filles-a-lecole>



Vincent Van Gogh, *L'Arlésienne : Madame Joseph-Michel Ginoux*, 1888-89. Huile sur toile. © The Met Collection / Metropolitan Museum of New York

L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

VOUS ENSEIGNEZ EN			VOUS POURREZ UTILISER LES ÉLÉMENTS DE		EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES
COLLÈGE	CLASSE DE 5 ^E	L'EMC	▶ La Séquence 4	Aux sources : propositions pédagogiques autour de textes fondateurs (Poulain de la Barre, Irène Joliot-Curie, Simone de Beauvoir)	Thème : Agir pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations.
	CLASSE DE 4 ^E	L'HISTOIRE	▶ La Séquence 5	Boîte à idées : des initiatives concrètes en faveur de l'égalité filles-garçons à l'école	
	CLASSE DE 3 ^E	LE FRANÇAIS	▶ La Séquence 2	L'histoire de l'éducation des filles, de la Révolution à nos jours	
			▶ La Séquence 4	Aux sources : propositions pédagogiques autour de textes fondateurs (Poulain de la Barre, Irène Joliot-Curie, Simone de Beauvoir)	Thème 3 : Société, culture et politique dans la France du XIX ^e siècle ▶ Conditions féminines dans une société en mutation. Entrée : Se chercher, se construire ▶ Enjeu littéraire et de formation personnelle : Se raconter, se représenter (Simone de Beauvoir).

VOUS ENSEIGNEZ EN			VOUS POURREZ UTILISER LES ÉLÉMENTS DE		EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES
PARCOURS DE L'ÉLÈVE	LE PARCOURS AVENIR		▶ La Séquence 1	Où sont les filles ? Focus sur les disciplines scientifiques	Objectifs du parcours : - une meilleure compréhension du monde économique et professionnel, des métiers et des formations pour éclairer les choix d'orientation de chaque élève ; - une plus grande ambition professionnelle et sociale fondant le projet d'études et d'insertion de l'élève ; - une amélioration de la réussite scolaire grâce à une prise de conscience des enjeux d'une orientation réfléchie et choisie, dérogée des stéréotypes sociaux et de genre. Objectifs du parcours : l'éducation à la citoyenneté, la culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel.
	LE PARCOURS CITOYEN		▶ La Séquence 5	Boîte à idées : des initiatives concrètes en faveur de l'égalité filles-garçons à l'école	

VOUS ENSEIGNEZ EN			VOUS POURREZ UTILISER LES ÉLÉMENTS DE		EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE	CLASSE DE 1 ^{ÈRE}	L'HISTOIRE	▶ La Séquence 2	L'histoire de l'éducation des filles, de la Révolution à nos jours	Thème 3 : La Troisième République avant 1914 ▶ Chapitre 2 : Permanence et mutations de la société française jusqu'en 1914 ▶ L'évolution de la place des femmes.
		L'EMC	▶ La Séquence 4	Aux sources : propositions pédagogiques autour de textes fondateurs (Poulain de la Barre, Irène Joliot-Curie, Simone de Beauvoir)	
	CLASSE DE TERMINALE	LA PHILOSOPHIE	▶ La Séquence 5	Boîte à idées : des initiatives concrètes en faveur de l'égalité filles-garçons à l'école	Thème 2 : Les recompositions du lien social ▶ La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Thème 1 : Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale ▶ Égalité femmes-hommes (à partir de 2025).
			▶ La Séquence 4	Aux sources : propositions pédagogiques autour de textes fondateurs (Poulain de la Barre, Irène Joliot-Curie, Simone de Beauvoir)	Auteur : Simone de Beauvoir. Repères : Identité/égalité/différence.

VOUS ENSEIGNEZ EN			VOUS POURREZ UTILISER LES ÉLÉMENTS DE		EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES
LYCÉE GÉNÉRAL	CLASSE DE 1 ^{ÈRE}	L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	▶ La Séquence 1	Où sont les filles ? Focus sur les disciplines scientifiques	Suggestion pédagogique : poser la question de la dimension sociale et culturelle de la construction du savoir scientifique, en particulier celle de la place des femmes dans l'histoire des sciences. Thème 6 : L'enjeu de la connaissance ▶ Axe 1 : Produire et diffuser des connaissances : - Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVI ^e siècle à nos jours dans le monde ; - Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950. Thème 1 : La recherche de soi ▶ Éducation, transmission, et émancipation. Thème : Sociologie et science politique.
	CLASSE DE TERMINALE	LA SPÉCIALITÉ HGGSP	▶ La Séquence 2	L'histoire de l'éducation des filles, de la Révolution à nos jours	
			▶ La Séquence 3	Franchir les barrières : parcours de femmes d'hier et d'aujourd'hui	
			▶ La Séquence 4	Aux sources : propositions pédagogiques autour de textes fondateurs (Poulain de la Barre, Irène Joliot-Curie, Simone de Beauvoir)	
		LA SPÉCIALITÉ HLP	▶ La Séquence 2	L'histoire de l'éducation des filles, de la Révolution à nos jours	
		LA SPÉCIALITÉ SES	▶ La Séquence 1	La scolarité des filles en 2024, quelles réalités ?	

VOUS ENSEIGNEZ EN			VOUS POURREZ UTILISER LES ÉLÉMENTS DE		EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES
LYCÉE PROFESSIONNEL	CAP	L'EMC	▶ La Séquence 4	Aux sources : propositions pédagogiques autour de textes fondateurs (Poulain de la Barre, Irène Joliot-Curie, Simone de Beauvoir)	Thème : Cohésion et diversité dans une société démocratique ▶ Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale ▶ Égalité femmes-hommes.
			▶ La Séquence 5	Boîte à idées : des initiatives concrètes en faveur de l'égalité filles-garçons à l'école	
	CLASSE DE 1 ^{ÈRE}	L'EMC	▶ La Séquence 4	Aux sources : propositions pédagogiques autour de textes fondateurs (Poulain de la Barre, Irène Joliot-Curie, Simone de Beauvoir)	Thème 1 : Égoux et fraternels.
▶ La Séquence 5			Boîte à idées : des initiatives concrètes en faveur de l'égalité filles-garçons à l'école		

LIENS EXTERNES

Site internet de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance)
<https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/accueil-portal.aspx>

Site internet Réseau Canopé
<https://valeurs-de-la-republique.reseau-canope.fr/theme/outils-egalite-filles-garcons/selection>

Site internet Eduscol : Égalité filles-garçons et prévention des violences sexistes et sexuelles
<https://eduscol.education.fr/1629/egalite-filles-garcons-et-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles>

Site internet des bibliothèques patrimoniales de la ville de Paris / Bibliothèque Marguerite Durand :
<https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/accueil>

Rapport de l'IGÉSR : Égalité filles-garçons en mathématiques
<https://www.education.gouv.fr/egalite-filles-garcons-en-mathematiques-357731>

Vidéo de l'Éducation nationale : Comment mettre en place une pratique pédagogique égalitaire en cours de mathématiques ?
<https://www.youtube.com/watch?v=IWRsNGflcVY&t=4s>

Digipad avec des ressources sur la Brigade de l'égalité filles-garçons du lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles (Maud Carlier-Sirat, Aurélia Dufils, Lucie Bernard et Pierre Tréheux)
<https://digipad.app/p/523890/ce2972d8040d7>

Ressources en ligne sur le site officiel du bicentenaire Julie-Victoire Daubié (1824-2024) :
<https://www.julievictoiredaubie.fr/copie-de-lire>



Classe ménagère, 8^e année scolaire. Carte postale ancienne éditée par l'Union familiale alsacienne (Strasbourg), 1928.
© Bibliothèque Marguerite Durand. Cote CP 1574 a. Permalien de l'exemplaire numérisé : https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/in/imageReader.xhtml?id=p::usmarcdef_0001153146&ark=/ark:/73873/pf0001153146.



FRANCE MÉMOIRE, LA MISSION DES COMMÉMORATIONS NATIONALES

Depuis 2021, la mission des commémorations nationales est assurée par l'Institut de France sous le nom de France Mémoire. Au même titre que l'Institut elle est totalement indépendante de l'État. Tous les ans, France Mémoire établit un calendrier d'une cinquantaine de dates anniversaires relatives à des personnalités, des oeuvres ou des événements marquants de l'histoire de France, sous l'autorité d'un conseil scientifique composé de membres des cinq académies (Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des sciences, Académie des beaux-arts, Académie des sciences morales et politiques). Chaque commémoration donne lieu à un dossier historique en ligne élaboré avec les meilleurs spécialistes (articles, podcasts, galeries d'images, ressources pédagogiques, actualités, etc.). À ce stade, France Mémoire accorde une place importante au débat historique car la mémoire collective est complexe et plurielle, donc vivante.

Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions.

Défilé du 14 juillet 2017 pour les élèves de l'École polytechnique
Crédit photographique : © École polytechnique - J.Barande



Faire progresser l'égalité filles-garçons à l'école

Un événement proposé par France Mémoire,
la mission des commémorations nationales,

à l'occasion du bicentenaire de la naissance
de Julie-Victoire Daubié (26 mars 1824-2024)
et du centenaire du décret Bérard (25 mars 1924-2024)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE
LA FORMATION SUR LA CHAÎNE
YOUTUBE DE L'INSTITUT DE FRANCE



france-memoire.fr

